

Le Président de la Cour constitutionnelle reçoit la ministre de la Justice du Gouvernement d'Union nationale de Libye

Le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu le 22 Novembre 2022, au siège de la Cour constitutionnelle, la ministre de la Justice du Gouvernement d'Union nationale de Libye, Mme Halima Ibrahim Abderrahmane, et sa délégation qui l'accompagne, qui effectue une visite de travail en Algérie.

En présence des membres de la Cour constitutionnelle, les deux parties se sont félicitées des relations profondes liant les deux pays frères et du haut niveau de leur coopération, passant en revue les moyens et les perspectives de leur renforcement dans divers domaines, notamment en matière de justice constitutionnelle.

A cette occasion, Le Président de la Cour constitutionnelle a mis en exergue l'importance des réformes profondes continues initiées en Algérie sous la conduite perspicace du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans le but d'édifier l'Algérie nouvelle, notamment en termes de consolidation des garanties de l'indépendance de la Justice à travers la création de la Cour constitutionnelle avec une composition exceptionnelle et de larges attributions.

Pour sa part, la ministre libyenne de la Justice a souligné l'importance extrême accordée par les autorités de son pays au développement des relations de coopération bilatérale avec l'Algérie.

Au terme de la rencontre, les deux responsables ont réitéré leur volonté d'œuvrer à renforcer les relations de concertation, de coopération et d'échange des expériences et des visites entre les deux pays, notamment dans les domaines de la justice et de la justice constitutionnelle.

https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2022/11/visite_libye.mp4

